

Vos représentants:

Tiphaine GUEGUEN
Pauline LEPRINCE
Pascal LECOMTE
Gilles MÉNARD

VOS LIGNES CONSEIL

02 96 85 73 08 07 61 22 82 93

Contact @: PARIS IRP CFDT CE GPAC





BDDF Opérations GPAC BRETAGNE

L'ACTION CONCRÈTE DE VOS ÉLUS CFDT

RÉSULTATS ET DOSSIERS EN COURS :

APAC FP

PERMANENCES: Après une ultime intervention de vos élus CFDT avant l'arbitrage d'un juge, les permanences instaurées depuis plusieurs mois sans négociation avec les Organisations Syndicales sont officiellement terminées...La persévérance de la CFDT, bien seule sur le sujet, a payé!





HORAIRES VARIABLES: Courant mai, vous avez interrogé vos élus CFDT quant au refus de la part de certains managers de poser vos récupérations d'horaires variables.

Suite à notre intervention fin mai, un rappel de la Direction de BDDF Opérations a été fait pour faire respecter les termes de l'accord...Ce dispositif est de nouveau opérationnel.

Notre volonté : faire respecter vos droits !

DOSSIERS EN COURS:

Les créneaux horaires pour solliciter les référentes :

Seule solution pour alléger leur charge de travail?

Le caractère obligatoire de petits déjeuners ou de repas collectifs :

Créer artificiellement une cohésion d'équipe : une mauvaise idée !

APAC TDC

FUTUR PACP: Alors que le parcours social est terminé depuis plusieurs mois, les salariés restaient en attente de précisions quant à leurs nouvelles activités: Les tâches - l'Organisation - la fiche de poste actualisée - le calendrier - le démarrage des entretiens ... Bref, une attente interminable, un sentiment d'abandon, un climat anxiogène pour certains..

Face à cette situation pesante, vos élus CFDT sont intervenus sur tous ces sujets directement auprès du RGRH du GPAC et de la Direction de BDDF Opérations. En parallèle, des questions précises sont posées à l'occasion de la plénière des 16 et 17 juillet.

Coïncidence ou pas, une présentation des activités a été faite tout début juillet et les entretiens viennent de démarrer...Les élus CFDT suivront de très près ce dossier.



Vos représentants:

Tiphaine GUEGUEN
Pauline LEPRINCE
Pascal LECOMTE
Gilles MÉNARD





Contact @: PARIS IRP CFDT CE GPAC





BDDF Opérations GPAC BRETAGNE

L'ACTION CONCRÈTE DE VOS ÉLUS CFDT

APAC TITRES

SUPPRESSION D'UN POSTE DE DAPAC ADJT À L'APAC BOT: Une bien surprenante décision motivée par des arguments tout aussi surprenants. L'avis des élus du CSE GPAC sera rendu lors de la plénière des 16 et 17 juillet. Suppression programmée pour le 3ème trimestre 2019.

TURN OVER NATUREL: 2019 et 2020 seront 2 années de départs

importants. La transmission du savoir et le maintien de l'expertise sont des sujets cruciaux que nous mettons en avant depuis plusieurs années. Vos élus CFDT viennent d'interpeller la Direction de BDDF opérations sur la politique de l'emploi qu'elle mènera sur cette



filière mono site. Réponse (nous l'espérons) les 16 et 17 juillet.

RH

BIEN ÊTRE AU TRAVAIL: Face à l'augmentation du nombre d'arrêts de travail de plus de 6 jours, d'abandons de poste, de licenciements pour inaptitude médicale, de démissions, de situations de mal être pour lesquelles nous sommes sollicités... les élus CFDT ont mandaté les membres de la nouvelle commission CSSCTE (dont ils ont été exclus) afin de mener une enquête sur ce sujet. Cette demande s'inscrit dans la continuité de l'enquête QVT, à l'initiative de la CFDT et réalisée sur le GPAC en intersyndicale, et également de la notification formulée par le médecin du travail du site de Dinan dans son rapport annuel. Aucune OS ne s'est associée à notre demande...Nous devrons donc nous assurer de la bonne prise en considération de cette mission.

RETRAITE PROGRESSIVE: Depuis 2017, la CFDT ne cesse d'intervenir pour faire respecter le droit des salariés qui souhaitent bénéficier de la retraite progressive (cf notre com de décembre 2017 sur notre page echonet).

« *Cela n'existe pas chez BNP Paribas*! » C'est FAUX! Dans le cadre de la renégociation de l'accord seniors, la CFDT militera pour intégrer cette possibilité légale dans ce nouvel accord.





PROFIL ABOUT ME: Mobilisation ne veut pas dire obligation! Vous êtes donc libre de compléter ou non...

Il s'agit d'un « outil » mis à disposition des salariés dans le cadre de leur évolution professionnelle.

Objectif: Mettre en avant ses points forts et ses domaines de compétences permettant de rayonner en interne (sic)